

3 informations pour bien commencer la journée : CNIL, reconnaissance faciale et Side

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : la CNIL, les Français face à la reconnaissance faciale et Side.

Temps de lecture : minute

23 décembre 2019

La CNIL met en demeure plusieurs établissements scolaires pour vidéosurveillance excessive

Petit rappel de la CNIL en cette fin d'année : "Il est tout à fait possible de filmer les accès aux bâtiments (entrées et sorties) et les espaces de circulation (d'un établissement) (...) mais, sauf circonstances exceptionnelles, un système de vidéosurveillance plaçant des élèves ou des salariés sous surveillance systématique et continue, dans leurs lieux de vie et de travail, est excessif."

La Commission nationale de l'informatique et des libertés a mis en demeure mercredi 18 décembre plusieurs établissements scolaires qui n'avait pas respecté ce précepte parmi 25 ans reçues en matière de vidéosurveillance. Dans ces écoles, collèges et lycées, les élèves et professeur·e·s étaient filmés en continu pendant les récréations, à la cantine, voire même en classe.

La CNIL a rappelé à cette occasion aux établissements les exigences

légal en matière de données personnelles. “Il est concrètement demandé aux écoles de réorienter, retirer ou déplacer les caméras pour ne filmer que les accès et les espaces de circulation ou de les paramétrer pour qu’elles ne fonctionnent qu’en dehors des heures d’ouverture de l’établissement”, explique-t-elle.

Six Français sur dix pour un renforcement du cadre juridique autour de la reconnaissance faciale

Que pensent les Français·e·s de la reconnaissance faciale, à laquelle la CNIL s’est opposée à l’entrée des lycées et dont les expérimentations doivent rester prudentes ? Selon une étude réalisée par l’Ifop pour le think tank Renaissance numérique, 60% des Français·e·s souhaitent avant tout un cadre juridique clair et protecteur. Près d’un quart des sondé·e·s veulent d’ailleurs un moratoire, tant que toutes les conséquences n’ont pas été mesurées. Selon cette étude relayée par Le Figaro, 8% sont d’ailleurs pour une interdiction définitive, tandis que 10% sont au contraire pour un assouplissement de la loi.

De manière générale, les personnes interrogées par l’Ifop font plus confiance à la police et la justice pour utiliser la reconnaissance faciale (70 et 65% de taux de confiance), plutôt qu’aux usages commerciaux. Plus de 50% des sondé·e·s estiment que ces derniers ne sont pas acceptables, et seuls 38% font confiance aux entreprises privées pour utiliser de manière responsable la reconnaissance faciale.

Un rapport tout récent du gouvernement américain est venu démontrer que les technologies de reconnaissance faciale outre-Atlantique comportaient de nombreux biais, notamment lorsqu’il s’agit de reconnaître des personnes d’origine asiatique, afro-américaine ou indienne.

Side change de modèle pour devenir... une agence d'intérim nouvelle génération

C'est une petite transformation qui a tout changé pour Side. De plateforme de mise en relation entre travailleurs indépendants et entreprises, Side a fait le choix de devenir une Entreprise de travail temporaire (ETT), soit... une agence d'intérim. Un sigle pas franchement novateur mais un changement de modèle radical pour la startup qui salarie désormais ses travailleurs pour les mettre à disposition des entreprises.

"Nous estimons que l'innovation ne procède pas du statut de l'entreprise mais de sa technologie", sourit Gaspard Schmitt, cofondateur de la jeune pousse. Un pivot coûteux - l'entreprise a dû internaliser la gestion de paie de ses travailleurs et sécuriser au moins 123 000 euros sur son compte courant. Pas de quoi faire reculer Side. "Cela nous a permis de réduire le risque juridique de requalification de nos travailleurs et de leur proposer une meilleure protection sociale."

L'entreprise voit d'ailleurs déjà le fruit de ses efforts, certains grands comptes préférant travailler avec des ETT qu'avec des plateformes de mise en relation.

